ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

5e Circonscription (VIRE)



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste sera demain la force principale d'une majorité nouvelle, et la première responsable d'une politique de PAIX, de PROGRES ECONOMIQUE et SOCIAL, et de respect de la DIGNITE HUMAINE.

Notre pays vient de connaître neuf ans de gaullisme ; aujourd'hui le bilan est désastreux : insécurité de l'emploi, bas salaires, marasme de l'économie, crise du logement, avenir de nos enfants compromis sur les plans scolaire et professionnel, indifférence du pouvoir à l'égard des vieux, des malades, et de tous ceux qui souffrent ou sont inadaptés aux dures exigences de notre temps...

Il faut en finir avec le MENSONGE de l'U.N.R. Pour la SECURITE, pour la PROSPERITE, vous voterez en faveur du candidat de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste.

Suppléant :



René LE ROY

Agent Technique
Ancien Résistant
Membre de la Commission Exécutive
de la S.F.I.O.

Authaire GUERRE

Comptable
Membre de la Commission Exécutive
de la S.F.I.O.

Un Programme de Législature Généreux et Réalisable

1 - UNE SOCIÉTÉ DE CITOYENS LIBRES

- Suppression ou révision des articles de la Constitution utilisés pour établir le pouvoir personnel ;
- Un contrat entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement pour la durée de la législature, avec retour devant les électeurs en cas de crise ministérielle ;
- Liberté de l'information et indépendance de l'O.R.T.F. à l'égard de tous les pouvoirs ;
- Abolition des restrictions au droit de grève et reconnaissance des syndicats dans l'entreprise ;
- Epanouissement des libertés communales.

2 - UNE ÉCONOMIE DE PROGRÈS

Plan et Equipement.

- Un plan démocratique pour la durée de la législature, et dont l'objectif essentiel sera le PLEIN EMPLOI ;
- Sélection des dépenses d'équipement financées par l'Etat, afin d'augmenter la production nationale.
- Nationalisation progressive des industries de l'armement, de l'espace et de l'énergie, création d'un Office du Fer (mines et sidérurgie), création d'un Office Central des Industries Pharmaceutiques.

Finances et Fiscalité.

- Relèvement de l'abattement à la base pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques, payé essentiellement par les salariés ;
- Suppression des exonérations que le gaullisme a créées pour les gros revenus et la lutte contre la fraude fiscale ;
- Détaxation des produits de consommation courante ;
- Taxation des plus-values capitalistes ;
- Lutte contre la spéculation sur les terrains ;
- Création d'une banque nationale d'investissements ;

3 - UNE AGRICULTURE MODERNE

- Recherche de nouveaux débouchés pour les produits agricoles par l'unité politique de l'Europe, par l'élargissement du Marché Commun et par le développement de l'aide au Tiers Monde ;
- Hausse des revenus agricoles par la modernisation de la production, la réforme de la distribution, le développement de l'enseignement et l'association de l'agriculture aux industries alimentaires ;
- Exonération de l'impôt sur le revenu pour les petits exploitants et diminution de la T.V.A. pour les produits nécessaires aux agriculteurs ;
- Développement de la coopération et de l'équipement collectif (eau, habitat, électricité, etc...) ;
- Création d'un Office National de la Viande, pour le développement de l'élevage, essentiel pour notre région.

4 - LES FONDEMENTS DE LA JUSTICE SOCIALE

— LE DROIT AU TRAVAIL : Relèvement des salaires, traitements et retraites ; réduction progressive de la durée hebdomadaire du travail ; suppression des zones de salaires ; indexation du S.M.I.G. sur le coût de la vie et sur la croissance de la production ; PLEIN EMPLOI et politique préventive de reconversion.

— LE DROIT DE SANTE : Extension et modernisation du secteur public hospitalier ; des salaires décents pour les personnels hospitaliers ; aide accrue à la recherche médicale ; généralisation des conventions entre le corps médical et la Sécurité Sociale.

— LE DROIT AU LOGEMENT : Construction de 600 000 logements par an, dont 350 000 logements sociaux, prééminence de l'initiative publique en matière d'urbanisme ; création d'un organisme financier public accordant des crédits de longue durée pour le logement.

— LE DROIT A LA SOLIDARITE NATIONALE :
 — pour les handicapés, accroissement des crédits pour la réadaptation ;
 — pour les victimes de la guerre et les anciens combattants, respect du rapport constant ;
 — pour les rapatriés d'Algérie, indemnisation sur la base de la loi de 1946 (dommages de guerre) ;
 — pour les personnes âgées, abaissement de l'âge de la retraite et relèvement des crédits du Fonds de Solidarité ;
 — pour les familles, augmentation et unification des allocations familiales.

5 - LA PRIORITÉ DES PRIORITÉS A L'ÉDUCATION NATIONALE

Enseignement.

— Le respect de la LAICITE DE L'ECOLE et du devoir essentiel de l'Etat à l'égard de ses écoles ;
— Prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans ;
— Revalorisation de la fonction enseignante ;
— Développement des constructions scolaires (écoles maternelles et enseignement technique) ;
— Allocation d'études dans l'enseignement supérieur ; rétablissement de la cogestion universitaire ;
— Gratuité de l'enseignement avant et pendant la scolarité obligatoire ;

Recherche scientifique.

— Augmentation des crédits pour la recherche fondamentale et industrielle ;
— Amélioration de la carrière des chercheurs ;

Jeunesse.

— Abaissement de la majorité civile et civique à 18 ans ;
— Abaissement de la durée du service militaire à 12 mois, puis à 8 mois ;
— Développement des institutions culturelles (maisons de la culture, maisons de jeunes, organismes populaires de voyage et de tourisme, etc...) ; aide de l'Etat aux arts et lettres et à la diffusion de la culture.

6 - LA PROMOTION DE LA FEMME

— Abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances et qui s'opposent à la maternité heureuse et volontaire ;
— Respect du principe « à travail égal, salaire égal » ;
— Remboursement à 100 % des congés de maternité ;
— Développement des équipements sociaux, notamment les crèches, les centres de protection maternelle et infantile, les écoles maternelles et les colonies de vacances ;
— Egalité juridique entre les époux et le libre accès des femmes aux emplois et fonctions.

7 - LA PAIX DANS UN MONDE ORGANISÉ

— Renonciation à la force de frappe atomique ;
— Action cohérente de la France en faveur du désarmement général, par la participation de notre pays à la Conférence de Genève, la signature des accords de Moscou sur la cessation des essais nucléaires et la proposition d'un plan de désarmement progressif et d'un accord général contre la dissémination des armes nucléaires.
— Action concentrée de la France en faveur de la sécurité collective et de la coexistence pacifique par la réforme de l'Alliance Atlantique et par un pacte européen de sécurité collective ;
— Action énergique de la France pour la construction d'une Europe des Peuples, garantie par l'élection au suffrage universel d'un Parlement européen, élargie à la Grande Bretagne et aux états scandinaves, liée aux peuples de l'Est enropéen par des institutions communes ;
— Action concrète de la France en direction du Tiers Monde, tendant à assurer par une aide organisée internationalement les besoins des deux milliards d'êtres humains supportant toujours la faim et l'ignorance.

Imp. R. Le Brun - Caen